Pour copie certifiée conforme

POSSON PACKAGING
Société par actions simplifiée au capital de 1.942.850 euros
Siège social : Zone d'activité Ouest Park - 134 rue d'Italie - 72300 Louailles
577 250 087 RCS Le Mans

COMPTES CLOS LE 31 MARS 2024

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/2024	Net au 31/03/2023
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire	777 040	712 006	65 035	90 569
Fonds commercial (1)	45 887		45 887	45 887
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	8 446	5 719	2 727	3 149
Installations techniques, Mat. Outil.	7 271 519	3 627 967	3 643 551	4 103 490
Autres immobilisations corporelles	2 183 870	1 565 813	618 057	792 358
Immobilisations en cours	35 280		35 280	249 940
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	50		50	50
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 000		3 000	
Prêts				
Autres immobilisations financières	123 731		123 731	123 911
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	*10 448 824*	*5 911 506*	*4 537 318*	*5 409 355*
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements	1 228 278	1 853	1 226 425	2 057 042
En-cours de production (biens et services)	266 514		266 514	649 870
Produits intermédiaires et finis	2 026 214		2 026 214	2 282 314
Marchandises	39 490		39 490	67 426
Avances et acomptes versés/com.	163 019		163 019	91 544
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 296 470		5 296 470	5 574 475
Autres créances	4 393 532		4 393 532	3 146 577
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 502 254		1 502 254	2 254
Disponibilités	3 488 941		3 488 941	2 869 142
Charges constatées d'avance (3)	218 154		218 154	146 617
TOTAL ACTIF CIRCULANT	*18 622 865*	*1 853*	*18 621 012*	*16 887 261*
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	29 071 689	5 913 359	23 158 330	22 296 615
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	Net au 31/03/2024	Net au 31/03/2023
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 942 850	1 942 850
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	334 199	334 199
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	194 285	194 285
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 496 624	4 711 676
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**1 751 841**	**1 784 948**
Subventions d'investissement	548 409	707 625
Provisions réglementées	945 305	556 038
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***12 213 514***	***10 231 621***
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		112 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		***112 000***
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 399 957	6 744 496
Emprunts et dettes financières diverses (3)	536 229	576 612
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	47 441	24 706
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 127 655	2 959 861
Dettes fiscales et sociales	1 776 932	1 579 966
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 778	
Autres dettes	5 133	25 834
Produits constatés d'avance (1)	22 691	41 520
TOTAL DETTES	***10 944 816***	***11 952 994***
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	**23 158 330**	**22 296 615**
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 013 193	5 395 617
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 931 624	6 557 377
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	du 01/04/22 au 31/03/23 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	1 009 613	1 187 546
Production vendue	28 650 825	31 610 615
Chiffre d'affaires net	**29 660 438**	**32 798 161**
Production stockée	-639 457	589 066
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	319 694	39 871
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 799 133	49 506
Autres produits	54 973	5 404
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	*33 194 782*	*33 482 008*
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	751 328	685 561
Variation de stock	27 936	-38 164
Achats de matières premières et autres appro.	12 529 524	18 691 037
Variation de stock (m.p.)	830 628	29 164
Autres achats & charges externes	7 040 650	6 972 667
Impôts, taxes et versements assimilés	306 744	222 423
Salaires et Traitements	3 375 899	3 442 353
Charges sociales	1 300 418	1 222 398
Amortissements et provisions	801 842	589 436
Autres charges	3 703 157	1 600
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	*30 668 125*	*31 818 476*
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 526 657**	**1 663 532**
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	153 568	21 065
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		171
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	*153 568*	*21 236*
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	49 426	56 257
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	*49 426*	*56 257*
RESULTAT FINANCIER	**104 142**	**-35 021**
RESULTAT COURANT avant impôts	**2 630 799**	**1 628 511**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		

Compte de résultat

	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	du 01/04/22 au 31/03/23 12 mois
Sur opération en capital	159 216	5 028 375
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges	113 230	5 469
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	*272 446*	*5 033 844*
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	670	469 000
Sur opération en capital		2 843 665
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.	390 188	666 051
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	*390 858*	*3 978 716*
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-118 413	1 055 128
Participation des salariés	224 616	322 379
Impôts sur les bénéfices	535 929	576 312
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 751 841	1 784 948

DocuSign Envelope ID: 331EBB2D-7DAC-4706-8277-C670E2B2EB25

altonéo

Être bien entouré, **ça change tout !**

Dossier Financier 2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS POSSON PACKAGING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 23 158 330 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 751 841 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
* Constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 1 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks maintenance sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les stocks fongibles de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat diminué des remises fournisseurs annuelles.

Les stocks de produits finis et en-cours de production sont évalués comme suit :

- PF : coût matière + coût étapes de transformation machine + frais fixes
- En-cours : coût matière + coût étapes de transformation machine

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	812 673	10 255		822 928
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	*812 673*	*10 255*		*822 928*
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	8 446			8 446
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 179 224	92 296		7 271 519
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 567 692	14 277		1 581 969
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	578 937	22 965		601 902
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	249 940	35 280	249 940	35 280
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*9 584 239*	*164 817*	*249 940*	*9 499 115*
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	50			50
- Autres titres immobilisés		3 000		3 000
- Prêts et autres immobilisations financières	123 911		180	123 731
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	*123 961*	*3 000*	*180*	*126 781*
ACTIF IMMOBILISE	10 520 873	178 072	250 120	10 448 824

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	10 255	164 817	3 000	178 072
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	*10 255*	*164 817*	*3 000*	*178 072*
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		249 940		249 940
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			180	180
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		*249 940*	*180*	*250 120*

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Apporté en 1973			30 490	30 490
Apporté en décembre 1976			7 775	7 775
Acquis en 1989 auprès de Cartonnages des Mauge	7 622			7 622
TOTAL FONDS COMMERCIAL	7 622		38 265	45 887

Les fonds de commerce étant des actifs d'une durée d'utilisation indéterminable, ils ne sont pas amortis conformément aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable. Toutefois, ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Au 31/03/2024, le test de dépréciation réalisé n'a mis en évidence aucune perte de valeur du fonds de commerce enregistré à l'actif. A ce titre, aucune dépréciation n'a été constatée.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	676 216	35 790		712 006
Immobilisations incorporelles	**676 216**	**35 790**		**712 006**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	5 297	422		5 719
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 075 734	552 235		3 627 967
- Installations générales, agencements aménagements divers	927 765	141 301		1 069 065
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	426 506	70 242		496 748
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**4 435 302**	**764 199**		**5 199 500**
ACTIF IMMOBILISE	*5 111 518*	*799 989*		*5 911 506*

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 031 888 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	123 731		123 731
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 296 470	5 296 470	
Autres	4 393 532	4 393 532	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	218 154	218 154	
TOTAL CREANCES	10 031 888	9 908 156	123 731
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients : factures a etablir	119 312
Fournisseurs - rrr à obtenir	6 555
Fournisseurs - rfa à recevoir	129 856
Organism. produits a recevoir	50 911
Etat produits a recevoir	600
Divers - produits à recevoir	82 317
Banque - intérêts courus à recevoir	2 140
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	391 690

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 942 850,00 euros décomposé en 127 400 titres d'une valeur nominale de 15,25 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	127 400	15,25
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	127 400	15,25

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
Groupe Posson Packaging (G2P) 72300 LOUAILLES	98,43	125 400,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
DURET SYLVAINE 72000 LE MANS	0,23	300,00
CHARLAIS TONY 72300 SABLE-SUR-SARTHE	0,23	300,00
BOUTELOUP DOMINIQUE 53290 SAINT-BRICE	0,15	200,00
ROBERT PHILIPPE 72200 BAILLEUL	0,15	200,00
GASNIER BRUNO 53290 SAINT-DENIS-D'ANJOU	0,15	200,00
GOUABAULT FRANCK 72300 AUVERS-LE-HAMON	0,15	200,00
JOSELON FRANCINE 49120 MELAY	0,15	200,00
ROUSSEAU BENEDICTE 53290 BIERNE	0,07	100,00
DALMONT CHRISTOPHE 53200 AZE	0,07	100,00
CHERERE NICOLAS 53290 SAINT-DENIS-D'ANJOU	0,07	100,00
GAUTIER FLORENCE 53290 BOUESSAY	0,07	100,00

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	375 946			375 946
Amortissements dérogatoires	180 092	390 188	921	569 359
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**556 038**	**390 188**	**921**	**945 305**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		390 188	921	

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	112 000		112 000		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL PROVISIONS	**112 000**		**112 000**		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			112 000		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 897 376 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 399 957	1 386 764	2 868 804	1 144 389
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	3 127 655	3 127 655		
Dettes fiscales et sociales	1 776 932	1 776 932		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 778	28 778		
Autres dettes	541 362	541 362		
Produits constatés d'avance	22 691	22 691		
TOTAL DETTES	**10 897 376**	**6 884 183**	**2 868 804**	**1 144 389**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	1 343 398			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs : fact.non parvenues	657 146
Frs immobil. - fact. non parvenues	28 778
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	4 339
Dettes prov. pr conges a payer	321 877
Dettes prov. pr partic. salariés	224 616
Personnel - autres charges à payer	84 397
Autres charges a payer modulation	5 980
Primes à payer	5 000
Charges soc. sur congés à payer	120 224
Organismes soc. - charges a payer	44 923
Organisme effort construction	17 731
Charges soc. sur modulation à payer	2 234
Charges soc. sur primes à payer	1 868
Etat charges a payer	81 515
TOTAL CHARGES A PAYER	**1 600 629**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	218 154		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	218 154		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	22 691		
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	22 691		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	25 955 336	2 415 880	28 371 217
Ventes de produits intermédiaires	-2 001		-2 001
Ventes de produits résiduels	269 004		269 004
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	925 679	83 934	1 009 613
Produits des activités annexes	12 813	-208	12 605
TOTAL CA	27 160 831	2 499 607	29 660 438

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 14 974 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	670	
Amortissements dérogatoires	390 188	
Subventions d'investissement virées au résultat		159 216
Amortissements dérogatoires		921
Provisions pour risques et charges		112 000
Transfert de charges		309

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 630 799	535 929	2 094 870
+ Résultat exceptionnel	-118 413		-118 413
- Participations des salariés	224 616		224 616
RESULTAT COMPTABLE	2 287 770	535 929	1 751 841

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2008, la société SAS POSSON PACKAGING est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS Groupe Posson Packaging (G2P), 134 rue d'Italie 72300 LOUAILLES. L'option a été renouvelée en date du 01/04/2018.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	297 275
Engagements de crédit-bail mobilier	3 400 111
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts restant à courir sur emprunts	118 161
Total autres engagements donnés	118 161
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	**3 815 547**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			***9 507 065***		***9 507 065***
Cumul exercices antérieurs			6 647 786		6 647 786
Dotations de l'exercice			1 029 359		1 029 359
Amortissements			***7 677 145***		***7 677 145***
Cumul exercices antérieurs			5 554 332		5 554 332
Exercice			1 180 937		1 180 937
Redevances payées			***6 735 269***		***6 735 269***
A un an au plus			1 015 774		1 015 774
A plus d'un an et cinq ans au plus			2 182 564		2 182 564
A plus de cinq ans			60 382		60 382
Redevances restant à payer			***3 258 720***		***3 258 720***
A un an au plus			10 925		10 925
A plus d'un an et cinq ans au plus			50 726		50 726
A plus de cinq ans			79 740		79 740
Valeur résiduelle			***141 391***		***141 391***
Montant pris en charge dans l'exercice			***1 148 335***		***1 148 335***

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 297 275 euros
La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP) ;
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 3,40% correspondant au taux IBOXX Corporates AA à la date de clôture, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/03/2024 s'élève à 297.275 euros.

Autres informations

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

DocuSign Envelope ID: 331EBB2D-7DAC-4706-8277-C670E2B2EB25

www.altoneo.com

altonéo

Être bien entouré, ça change tout !

AUDIT & COMMISSARIAT AUX COMPTES

ALTONEO AUDIT
15 rue des Bordagers Changé - CS 92107 - 53063 LAVAL Cedex 9
Tél. 02 43 53 81 61
Capital de 260 665 € - 499 885 333 RCS LAVAL
N° TVA intracommunautaire : FR 24 499 885 333

SAS POSSON PACKAGING
577 250 087 RCS LE MANS
Zone d'Activité Ouest Park
134 Rue d'Italie
72300 LOUAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

DocuSign Envelope ID: 331EBB2D-7DAC-4706-8277-C670E2B2EB25

altonéo
Être bien entouré, ça change tout !

SAS POSSON PACKAGING

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2024

A l'Assemblée Générale de la société POSSON PACKAGING,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée POSSON PACKAGING relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

DocuSign Envelope ID: 331EBB2D-7DAC-4706-8277-C670E2B2EB25

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constate, à la clôture de l'exercice, un stock d'une valeur nette après dépréciation de 3 558 K€.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons procédé aux diligences suivantes :

- apprécier les méthodes de valorisation retenues,
- contrôler les quantités, notamment par l'assistance à l'inventaire physique,
- analyser la pertinence des informations exploitées pour la détermination du prix de revient des stocks de production,
- vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

DocuSign Envelope ID: 331EBB2D-7DAC-4706-8277-C670E2B2EB25

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 11 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes,

ALTONEO AUDIT

DocuSigned by:
David COCHERY
3456A227403B403...

David COCHERY

Associé

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/2024	Net au 31/03/2023
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire	777 040	712 006	65 035	90 569
Fonds commercial (1)	45 887		45 887	45 887
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	8 446	5 719	2 727	3 149
Installations techniques, Mat. Outil.	7 271 519	3 627 967	3 643 551	4 103 490
Autres immobilisations corporelles	2 183 870	1 565 813	618 057	792 358
Immobilisations en cours	35 280		35 280	249 940
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	50		50	50
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 000		3 000	
Prêts				
Autres immobilisations financières	123 731		123 731	123 911
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	*10 448 824*	*5 911 506*	*4 537 318*	*5 409 355*
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements	1 228 278	1 853	1 226 425	2 057 042
En-cours de production (biens et services)	266 514		266 514	649 870
Produits intermédiaires et finis	2 026 214		2 026 214	2 282 314
Marchandises	39 490		39 490	67 426
Avances et acomptes versés/com.	163 019		163 019	91 544
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 296 470		5 296 470	5 574 475
Autres créances	4 393 532		4 393 532	3 146 577
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 502 254		1 502 254	2 254
Disponibilités	3 488 941		3 488 941	2 869 142
Charges constatées d'avance (3)	218 154		218 154	146 617
TOTAL ACTIF CIRCULANT	*18 622 865*	*1 853*	*18 621 012*	*16 887 261*
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	**29 071 689**	**5 913 359**	**23 158 330**	**22 296 615**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	Net au 31/03/2024	Net au 31/03/2023
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 942 850	1 942 850
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	334 199	334 199
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	194 285	194 285
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 496 624	4 711 676
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**1 751 841**	**1 784 948**
Subventions d'investissement	548 409	707 625
Provisions réglementées	945 305	556 038
TOTAL CAPITAUX PROPRES	*12 213 514*	*10 231 621*
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		112 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		*112 000*
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 399 957	6 744 496
Emprunts et dettes financières diverses (3)	536 229	576 612
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	47 441	24 706
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 127 655	2 959 861
Dettes fiscales et sociales	1 776 932	1 579 966
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 778	
Autres dettes	5 133	25 834
Produits constatés d'avance (1)	22 691	41 520
TOTAL DETTES	*10 944 816*	*11 952 994*
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	**23 158 330**	**22 296 615**
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 013 193	5 395 617
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 931 624	6 557 377
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	du 01/04/22 au 31/03/23 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	1 009 613	1 187 546
Production vendue	28 650 825	31 610 615
Chiffre d'affaires net	**29 660 438**	**32 798 161**
Production stockée	-639 457	589 066
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	319 694	39 871
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 799 133	49 506
Autres produits	54 973	5 404
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	*33 194 782*	*33 482 008*
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	751 328	685 561
Variation de stock	27 936	-38 164
Achats de matières premières et autres appro.	12 529 524	18 691 037
Variation de stock (m.p.)	830 628	29 164
Autres achats & charges externes	7 040 650	6 972 667
Impôts, taxes et versements assimilés	306 744	222 423
Salaires et Traitements	3 375 899	3 442 353
Charges sociales	1 300 418	1 222 398
Amortissements et provisions	801 842	589 436
Autres charges	3 703 157	1 600
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	*30 668 125*	*31 818 476*
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 526 657**	**1 663 532**
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	153 568	21 065
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		171
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	*153 568*	*21 236*
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	49 426	56 257
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	*49 426*	*56 257*
RESULTAT FINANCIER	**104 142**	**-35 021**
RESULTAT COURANT avant impôts	**2 630 799**	**1 628 511**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		

Compte de résultat

	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	du 01/04/22 au 31/03/23 12 mois
Sur opération en capital	159 216	5 028 375
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges	113 230	5 469
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	*272 446*	*5 033 844*
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	670	469 000
Sur opération en capital		2 843 665
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.	390 188	666 051
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	*390 858*	*3 978 716*
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-118 413**	**1 055 128**
Participation des salariés	224 616	322 379
Impôts sur les bénéfices	535 929	576 312
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 751 841**	**1 784 948**

DocuSign Envelope ID: 331EBB2D-7DAC-4706-8277-C670E2B2EB25

altonéo

Être bien entouré, **ça change tout !**

DocuSign Envelope ID: 331EBB2D-7DAC-4706-8277-C670E2B2EB25

Être bien entouré, ça change tout !

Dossier Financier 2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS POSSON PACKAGING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 23 158 330 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 751 841 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
* Constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 1 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks maintenance sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les stocks fongibles de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat diminué des remises fournisseurs annuelles.

Les stocks de produits finis et en-cours de production sont évalués comme suit :

- PF : coût matière + coût étapes de transformation machine + frais fixes
- En-cours : coût matière + coût étapes de transformation machine

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	812 673	10 255		822 928
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	*812 673*	*10 255*		*822 928*
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	8 446			8 446
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 179 224	92 296		7 271 519
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 567 692	14 277		1 581 969
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	578 937	22 965		601 902
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	249 940	35 280	249 940	35 280
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*9 584 239*	*164 817*	*249 940*	*9 499 115*
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	50			50
- Autres titres immobilisés		3 000		3 000
- Prêts et autres immobilisations financières	123 911		180	123 731
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	*123 961*	*3 000*	*180*	*126 781*
ACTIF IMMOBILISE	**10 520 873**	**178 072**	**250 120**	**10 448 824**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	10 255	164 817	3 000	178 072
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	***10 255***	***164 817***	***3 000***	***178 072***
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		249 940		249 940
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			180	180
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		***249 940***	***180***	***250 120***

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Apporté en 1973			30 490	30 490
Apporté en décembre 1976			7 775	7 775
Acquis en 1989 auprès de Cartonnages des Mauge	7 622			7 622
TOTAL FONDS COMMERCIAL	**7 622**		**38 265**	**45 887**

Les fonds de commerce étant des actifs d'une durée d'utilisation indéterminable, ils ne sont pas amortis conformément aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable. Toutefois, ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Au 31/03/2024, le test de dépréciation réalisé n'a mis en évidence aucune perte de valeur du fonds de commerce enregistré à l'actif. A ce titre, aucune dépréciation n'a été constatée.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	676 216	35 790		712 006
Immobilisations incorporelles	**676 216**	**35 790**		**712 006**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	5 297	422		5 719
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 075 734	552 235		3 627 967
- Installations générales, agencements aménagements divers	927 765	141 301		1 069 065
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	426 506	70 242		496 748
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**4 435 302**	**764 199**		**5 199 500**
ACTIF IMMOBILISE	*5 111 518*	*799 989*		*5 911 506*

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 031 888 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	123 731		123 731
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 296 470	5 296 470	
Autres	4 393 532	4 393 532	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	218 154	218 154	
TOTAL CREANCES	**10 031 888**	**9 908 156**	**123 731**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients : factures a etablir	119 312
Fournisseurs - rrr à obtenir	6 555
Fournisseurs - rfa à recevoir	129 856
Organism. produits a recevoir	50 911
Etat produits a recevoir	600
Divers - produits à recevoir	82 317
Banque - intérêts courus à recevoir	2 140
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	**391 690**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 942 850,00 euros décomposé en 127 400 titres d'une valeur nominale de 15,25 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	127 400	15,25
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	127 400	15,25

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
Groupe Posson Packaging (G2P) 72300 LOUAILLES	98,43	125 400,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
DURET SYLVAINE 72000 LE MANS	0,23	300,00
CHARLAIS TONY 72300 SABLE-SUR-SARTHE	0,23	300,00
BOUTELOUP DOMINIQUE 53290 SAINT-BRICE	0,15	200,00
ROBERT PHILIPPE 72200 BAILLEUL	0,15	200,00
GASNIER BRUNO 53290 SAINT-DENIS-D'ANJOU	0,15	200,00
GOUABAULT FRANCK 72300 AUVERS-LE-HAMON	0,15	200,00
JOSELON FRANCINE 49120 MELAY	0,15	200,00
ROUSSEAU BENEDICTE 53290 BIERNE	0,07	100,00
DALMONT CHRISTOPHE 53200 AZE	0,07	100,00
CHERERE NICOLAS 53290 SAINT-DENIS-D'ANJOU	0,07	100,00
GAUTIER FLORENCE 53290 BOUESSAY	0,07	100,00

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	375 946			375 946
Amortissements dérogatoires	180 092	390 188	921	569 359
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**556 038**	**390 188**	**921**	**945 305**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		390 188	921	

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	112 000		112 000		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL PROVISIONS	**112 000**		**112 000**		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			112 000		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 897 376 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 399 957	1 386 764	2 868 804	1 144 389
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	3 127 655	3 127 655		
Dettes fiscales et sociales	1 776 932	1 776 932		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 778	28 778		
Autres dettes	541 362	541 362		
Produits constatés d'avance	22 691	22 691		
TOTAL DETTES	**10 897 376**	**6 884 183**	**2 868 804**	**1 144 389**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	1 343 398			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs : fact.non parvenues	657 146
Frs immobil. - fact. non parvenues	28 778
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	4 339
Dettes prov. pr conges a payer	321 877
Dettes prov. pr partic. salariés	224 616
Personnel - autres charges à payer	84 397
Autres charges a payer modulation	5 980
Primes à payer	5 000
Charges soc. sur congés à payer	120 224
Organismes soc. - charges a payer	44 923
Organisme effort construction	17 731
Charges soc. sur modulation à payer	2 234
Charges soc. sur primes à payer	1 868
Etat charges a payer	81 515
TOTAL CHARGES A PAYER	**1 600 629**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	218 154		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**218 154**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	22 691		
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**22 691**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	25 955 336	2 415 880	28 371 217
Ventes de produits intermédiaires	-2 001		-2 001
Ventes de produits résiduels	269 004		269 004
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	925 679	83 934	1 009 613
Produits des activités annexes	12 813	-208	12 605
TOTAL CA	**27 160 831**	**2 499 607**	**29 660 438**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 14 974 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	670	
Amortissements dérogatoires	390 188	
Subventions d'investissement virées au résultat		159 216
Amortissements dérogatoires		921
Provisions pour risques et charges		112 000
Transfert de charges		309

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 630 799	535 929	2 094 870
+ Résultat exceptionnel	-118 413		-118 413
- Participations des salariés	224 616		224 616
RESULTAT COMPTABLE	**2 287 770**	**535 929**	**1 751 841**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2008, la société SAS POSSON PACKAGING est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS Groupe Posson Packaging (G2P), 134 rue d'Italie 72300 LOUAILLES. L'option a été renouvelée en date du 01/04/2018.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	297 275
Engagements de crédit-bail mobilier	3 400 111
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts restant à courir sur emprunts	118 161
Total autres engagements donnés	118 161
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	**3 815 547**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			***9 507 065***		***9 507 065***
Cumul exercices antérieurs			6 647 786		6 647 786
Dotations de l'exercice			1 029 359		1 029 359
Amortissements			***7 677 145***		***7 677 145***
Cumul exercices antérieurs			5 554 332		5 554 332
Exercice			1 180 937		1 180 937
Redevances payées			***6 735 269***		***6 735 269***
A un an au plus			1 015 774		1 015 774
A plus d'un an et cinq ans au plus			2 182 564		2 182 564
A plus de cinq ans			60 382		60 382
Redevances restant à payer			***3 258 720***		***3 258 720***
A un an au plus			10 925		10 925
A plus d'un an et cinq ans au plus			50 726		50 726
A plus de cinq ans			79 740		79 740
Valeur résiduelle			***141 391***		***141 391***
Montant pris en charge dans l'exercice			***1 148 335***		***1 148 335***

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 297 275 euros
La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP) ;
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 3,40% correspondant au taux IBOXX Corporates AA à la date de clôture, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/03/2024 s'élève à 297.275 euros.

Autres informations

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

POSSON PACKAGING
Société par actions simplifiée au capital de 1.942.850 euros
Siège social : Zone d'activité Ouest Park - 134 rue d'Italie - 72300 Louailles
577 250 087 RCS Le Mans

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENTE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2024

Chers Associés,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous rendons compte de l'activité de votre société et soumettons à votre approbation le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 arrêtés par la Présidente le 12 juin 2024.

1. PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 MARS 2024 - RAPPORT SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE CET EXERCICE

1.1. Activité

1.1.1. L'exercice 2023/2024 a été marqué par une baisse de chiffre d'affaires liée aux pressions exercées par les clients suite à la baisse enregistrée des cours de matières premières, un retour à la normale en termes des délais de livraison des matières premières, et une réduction des tensions connues dans la Supply Chain, ce qui a également entrainé un déstockage généralisé, réduisant les quantités mises en production. Ceci a aussi eu pour effet une baisse des stocks de la société constatée à l'inventaire. Parallèlement, une hausse considérable des coûts d'approvisionnement en énergie tout au long de l'exercice, ainsi que le rallongement des délais de paiement clients dus aux tensions de trésorerie rencontrées par tous les secteurs d'activité ont entraîné une réorganisation complète de la gouvernance opérationnelle de la société.

Pour gagner en efficacité dans le suivi des nombreux projets engagés, dans un environnement économique dégradé, la société a réorganisé sa gouvernance afin de gérer au mieux la pression à la baisse sur les prix, les risques d'impayés clients, et la sauvegarde de son besoin en fonds de roulement.

Dès le début de l'exercice, la société a optimisé ses conditions de recouvrement de créances, grâce à la mise en place de logiciels spécifiques. Le service des prises de commandes a été rattaché à la production, tandis que le suivi des remises de prix a été rattaché à la direction financière qui a également intégré le pôle achats matières premières.

Enfin, en début de Q4, un nouveau directeur général délégué en charge de l'amélioration continue est venu rejoindre la société. Un plan de réorganisation des modes de fonctionnement a été déployé, tandis que le système qualité a été entièrement révisé suite à un séminaire qui a permis de redéfinir les priorités de la société. De nombreux audits confiés à des cabinets externes ont permis de vérifier la solidité de l'organisation et les certificats Qualité ont été renouvelés.

A été mis en place un comité stratégique, COSTRAT, réunissant la Présidence de la société et les trois directions générales déléguées, à la production, à la gestion des besoins financiers et humains et à l'amélioration continue. Parallèlement un comité de direction opérationnel déploie les décisions du COSTRAT.

Au plan financier, et afin de gérer au mieux ses relations avec ses parties prenantes, la société a organisé trois réunions de transparence avec ses partenaires bancaires et son assureur crédit, qui ont permis la diffusion d'une information régulière sur les résultats de l'entreprise de nature à maintenir la confiance. La société a recouvré les sommes réclamées auprès du guichet unique en compensation d'une partie de la hausse des coûts énergétiques, avec beaucoup de retard. La société a maintenu son rating auprès de la Banque de France et des assureurs crédit, et a poursuivi le remboursement des PGE contractés pendant la crise COVID.

Au plan social, un syndicat a été élu en septembre 2023 et le télétravail a été suspendu afin de regagner en cohésion sociale fin Q4.

Au plan des investissements, la machine installée en Q4 du précédent exercice a généré les effets positifs attendus. Les travaux d'extension des bâtiments de stockage de matière premières et de produits finis se sont poursuivis, sans entraîner de pénalisation majeure des accès aux zones logistiques existantes. La société a maintenu l'encadrement de ce chantier par la direction technique de l'entreprise qui a veillé au maintien budgétaire et effectué les arbitrages nécessaires afin de ne constater aucune dérive sur le budget initial à ce jour. Enfin, de nombreuses études ont été menées pour engager le remplacement d'un équipement ancien, qui a été validé en fin d'exercice N-1. Le projet de refroidissement de la halle de production a été suspendu pour études complémentaires avec un accompagnement ADEME. Le dossier ICPE est toujours en cours d'instruction auprès de la DREAL.

La société continue à déployer sa stratégie Bas Carbone, notamment grâce au dispositif de bilan carbone produits GreenPack (marque déposée par la société) mis en place à l'été 2023. Le 16ème bilan carbone de l'entreprise a été publié au sein du 9ème rapport RSE délivré en Q3 de l'exercice.

1.1.2. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, votre société a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 29.660.438 euros contre 32.798.161 euros pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation ressortent à 33.194.782 euros contre 33.482.008 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 30.668.125 euros contre 31.818.476 euros pour l'exercice précédent. Elles correspondent aux achats de marchandises compte tenu de la variation des stocks pour 779.264 euros, aux achats de matières premières et autres approvisionnements compte tenu de la variation des stocks pour 13.360.152 euros, aux autres achats et charges externes pour 7.040.650 euros, aux impôts et taxes pour 306.744 euros, aux frais de personnel pour 4.676.317 euros pour un effectif moyen de 101 personnes, aux amortissements et provisions pour 801.842 euros et aux autres charges pour 3.703.157 euros qui sont majoritairement refacturées à la SCI Chantemesle au titre des coûts de construction de l'extension du bâtiment, votre société étant détentrice du permis de construire.

Le bénéfice d'exploitation ressort ainsi à 2.526.657 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2024 contre 1.663.532 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

Compte tenu d'un résultat financier bénéficiaire de 104.142 euros, d'un résultat exceptionnel déficitaire de 118.413 euros, de la participation des salariés aux résultats de 224.616 euros et de l'impôt sur les sociétés de 535.929 euros, l'exercice clos le 31 mars 2024 se solde par un bénéfice de 1.751.841 euros contre un bénéfice de 1.784.948 euros pour l'exercice précédent.

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des charges (amortissements, taxes et dépenses) fiscalement non déductibles au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts pour un montant de 101.480 euros.

Le tableau des résultats de la société des derniers exercices est joint en annexe au présent rapport.

1.2. Le Bilan

Pour cet exercice, le total du bilan s'élève à 23.158.330 euros contre 22.296.615 euros pour l'exercice précédent.

1.2.1. A l'actif

L'actif immobilisé, net d'amortissements, s'élève au 31 mars 2024 à 4.537.318 euros et comprend des immobilisations incorporelles pour 110.922 euros, des immobilisations corporelles pour 4.299.615 euros et des immobilisations financières pour 126.781 euros.

L'actif circulant, quant à lui, passe de 16.887.261 euros au 31 mars 2023 à 18.621.012 euros au 31 mars 2024 et comprend les stocks pour 3.558.642 euros, les avances et acomptes versés sur commande pour 163.019 euros, les créances clients et comptes rattachés pour 5.296.470 euros, les autres créances pour 4.393.532 euros, des valeurs mobilières de placement pour 1.502.254 euros et les disponibilités pour 3.488.941 euros. Les charges constatées d'avance s'élèvent à 218.154 euros.

1.2.2. Au Passif

Compte tenu du résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1.751.841 euros, les capitaux propres ressortent à 12.213.514 euros au 31 mars 2024 contre 10.231.621 euros au 31 mars 2023.

Les dettes s'élèvent à 10.944.816 euros et comprennent principalement les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit pour 5.399.957 euros (dont 1.114.194 euros de prêts garantis par l'Etat), les dettes fournisseurs et comptes rattachés pour 3.127.655 euros et les dettes fiscales et sociales pour 1.776.932 euros.

1.3. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément à l'arrêté du 20 mars 2017 pris en application de l'article D. 441-4 du Code de commerce, le rapport de gestion doit donner une information sur les délais de paiement des dettes fournisseurs et des créances clients à la clôture de l'exercice.

Au 31 mars 2024, les informations financières s'établissent comme suit :

	Article D. 441 I. -1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de						Article D. 441 I. -2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de					
en Keuros	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	3	23				23	70	33				33
Montant total des factures concernées (TTC)	14	28	19	1	0	48	618	246	0	2	0	248
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0,06%	0,12%	0,08%	0,00%	0,00%	0,20%						
Poucentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							2,08%	0,83%	0,00%	0,01%	0,00%	0,84%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	6						0					
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	22K€TTC						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441. 6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délai contractuel :- Délai légaux : 30 jours fin de mois le 15 45 jours fin de mois 60 jours						Délai contractuel : - Délai légaux : 30 jours fin de mois le 15 45 jours fin de mois 60 jours					

2. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Votre société n'a engagé aucune dépense en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE – PERSPECTIVES D'AVENIR

Au plan des investissements : la société a validé le programme d'investissement en équipements logistiques qui permettra de réduire le bilan carbone de l'entreprise, la pénibilité des postes de préparation de commandes, et d'améliorer encore sa gestion des stocks.

Au plan social et environnemental, la société a proposé le renouvellement du contrat TakeC@re engagé avec les salariés : 80 % des salariés se sont engagés dans ce dispositif qui aboutit à une meilleure maîtrise de la masse salariale, un taux d'absentéisme mieux géré et une fidélisation accrue des salariés à l'entreprise. L'association en charge de la plantation de mini-forêts a fait savoir qu'elle ne pourrait assurer sa mission.

La société est devenue membre des « Étincelles » qualifiée par la DREETS.

Les représentants statutaires de la société à mission ont désigné un rapporteur externe à la société.

S'agissant des perspectives d'avenir :

Au plan social, le déploiement du projet 5S sera effectif à la fin du Q3, la réduction des accidents de travail, la qualité des fabrications et l'optimisation des flux de production devant être pérennisés. La fondation d'une Académie des savoirs reste un objectif à atteindre pour conforter le lien intergénérationnel et la transmission des valeurs reconnues par la société.

Au plan commercial : les sujets de RSE, de décarbonation, de bilan carbone produits, et de plastic change étant de plus en plus au cœur de la politique des entreprises, le déploiement commercial se poursuit dans le respect de la stratégie définie par le COSTRAT.

Au plan des investissements : les plateformes internes de stockage seront livrées à la fin de l'été et les transferts depuis les plateformes externes seront terminés fin septembre. La mise en place de l'investissement décidé au Q4 sera livré en janvier 2025.

Au plan environnemental, la décarbonation de la société est une priorité définie par le COSTRAT :

- Une société de plantation de mini-forêts doit être requalifiée sur le projet initial.
- Un cabinet a été mandaté pour accompagner la société dans son projet de sortie des énergies fossiles.
- L'ADEME est partie prenante de ces dispositifs.

La société a décidé d'adapter sa collecte de données afin d'intégrer le reporting demandé dans le cadre de la Directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), à laquelle la société n'est pas réglementairement soumise, qui ajoutera un meilleur formalisme aux actions déjà mises en œuvre.

4. SOCIETE A MISSION - RAPPORT DU COMITE

Le Comité de mission, qui exerce le contrôle de l'accomplissement de la mission de la société a établi son rapport annuel qui est joint au présent rapport de gestion.

Par ailleurs, le cabinet BCZ | BECOUZE a été désigné en qualité d'organisme tiers indépendant pour vérifier l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux de la société qui sont les suivants :

- Favoriser l'accès au travail, garantir l'égalité des chances et être un acteur militant,
- Garantir la santé, le bien-être et la sécurité au travail,
- Développer l'apprentissage et le développement des savoirs et des compétences,
- Lutter contre toute forme de discrimination salariale,
- Lutter contre le gaspillage de l'eau et le risque de pollution de la ressource,
- Améliorer la performance énergétique,
- Lutter contre la précarité salariale et promouvoir une politique de rémunération pérenne et encadrée,
- Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation,
- Réduire les inégalités salariales, favoriser l'intéressement, la participation et l'actionnariat salarié,

- Améliorer le traitement et la valorisation des déchets,
- Garantir l'écoconception des emballages, lutter contre le gaspillage technique et favoriser l'économie territoriale,
- Réaliser annuellement un bilan carbone et garantir son amélioration,
- Garantir la conformité à la règlementation ICPE,
- Garantir le respect des institutions,
- Promouvoir l'appartenance aux réseaux professionnel.

Ledit organisme, accrédité par le Comité français d'accréditation, a opéré une première vérification dont le compte-rendu est joint au présent rapport de gestion

5. RESOLUTIONS PRESENTEES A L'ASSEMBLEE

5.1. Approbation des comptes

Après lecture du rapport de gestion et du rapport de votre Commissaire aux comptes, nous vous demanderons de bien vouloir approuver les comptes annuels qui vous sont présentés, ainsi que les opérations de l'exercice traduites dans ces comptes.

5.2. Conventions réglementées

Vous aurez également à vous prononcer sur le rapport spécial qui vous est présenté par votre Commissaire aux comptes, conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce, étant précisé qu'aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

5.3. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 1.751.841 euros, au compte « Autres réserves ».

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

5.4 Approbation du montant des charges fiscalement non déductibles et du montant de l'impôt correspondant

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons de bien vouloir approuver le montant des charges fiscalement non déductibles au sens de l'article 39-4 dudit Code de 101.480 euros, ainsi que le montant de l'impôt correspondant.

5.5. Renouvellement du mandat d'un membre du Comité d'administration

Nous vous proposons de renouveler le mandat de membre du Comité d'administration de Monsieur Roland Pineau qui prend fin à l'issue de la prochaine assemblée, pour une durée de trois années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2027.

5.7. Non-renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire et nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes

Nous vous proposons de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux comptes titulaire qui prend fin à l'issue de la prochaine assemblée et de nommer, en remplacement, pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2030 :

- la société Baker Tilly Strego, société par actions simplifiée dont le siège social est à Angers (49000), 4, rue Papiau de la Verrie et immatriculée sous le numéro 063 200 885 RCS Angers.

Telles sont les résolutions qui vous sont présentées et que nous vous demandons de bien vouloir d'adopter.

La Présidente
Pour Groupe Posson Packaging (G2P)
Sylvie Casenave-Péré



POSSON PACKAGING

RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	31/03/2024
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
. capital social	1.942.850	1.942.850	1.942.850	1.942.850	1.942.850
. nombre des actions ordinaires existantes	127.400	127.400	127.400	127.400	127.400
. nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
. nombre maximal d'actions futures à créer :	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
. chiffre d'affaires hors taxes	26.248.604	26.823.220	27.094.244	32.798.161	29.660.438
. résultat avant impôts, particip. des salariés et dotation aux amortissements et provisions	1.715.472	2.028.989	2.231.757	3.930.670	3.589.663
. impôt sur les bénéfices	245.969	353.363	332.836	576.312	535.929
. participation des salariés due au titre de l'exercice	99.072	159.362	147.815	322.379	224.616
. résultat net	963.374	1.117.763	1.231.215	1.784.948	1.751.841
. résultat distribué	-	-	-	-	-
3. RESULTAT PAR ACTION					
. résultat après impôt, particip. salariés, mais avant dotation aux amortissements. et provisions	10,76	11,90	13,74	23,80	22,21
. résultat après impôt, participations salariés et dotations aux amortiss. et provisions	7,56	8,77	9,66	14,01	13.75
. dividende attribué à chaque action (1)	-	-	-	-	-
4. PERSONNEL					
. effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	109	115	118	110	101
. montant masse salariale de l'exercice	3.327.371	3.447.207	3.464.114	3.442.353	3.375.899
. montant sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	1.158.033	1.258.493	1.240.180	1.222.398	1.300.418

(1) préciser, le cas échéant, par catégorie, s'il s'agit d'un dividende net.